



# EXTENSION DU PARC CINERAIRE

Le mardi 31 octobre 2017

Le Service Communication de la CIVIS  
communication@civis.re  
0692 88 16 50  
29 route de L'Entre-Deux  
97410 Saint-Pierre



0262 49 96 00



accueil@civis.re



www.civis.re



CIVIS-Officiel

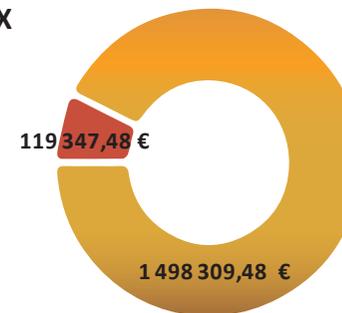
Le Centre Funéraire du Sud ..... page 3

Le parc cinéraire ..... page 4

Les chiffres ..... page 7

*Entrant peu à peu dans les moeurs, la crémation est de plus en plus choisie par les familles. La capacité d'accueil du parc cinéraire étant arrivée à saturation, la CIVIS a entrepris des travaux d'extension. De nouveaux équipements et un espace entièrement réaménagé permettent ainsi de répondre aux attentes et aux besoins de la population.*

COÛT DES TRAVAUX



Total : 1 617 656, 97 € TTC

■ Etudes : 119 347,48 €

■ Travaux : 1 498 309,48 €

**Maître d’Oeuvre :** Le groupement Pihouée architecte – Bureau d’études ATEA

**Contrôle Technique :** Entreprise SOCOTEC

**CSPS :** Entreprise ARCHITEX

**Lot 1 : VRD – équipements – mobiliers – signalétique – bassins :** Entreprise TPL

**Lot 2 : gros œuvre – charpente – couverture zinc :** Entreprise ABC

**Lot 3 : plantations et arrosage :** Entreprise EVE

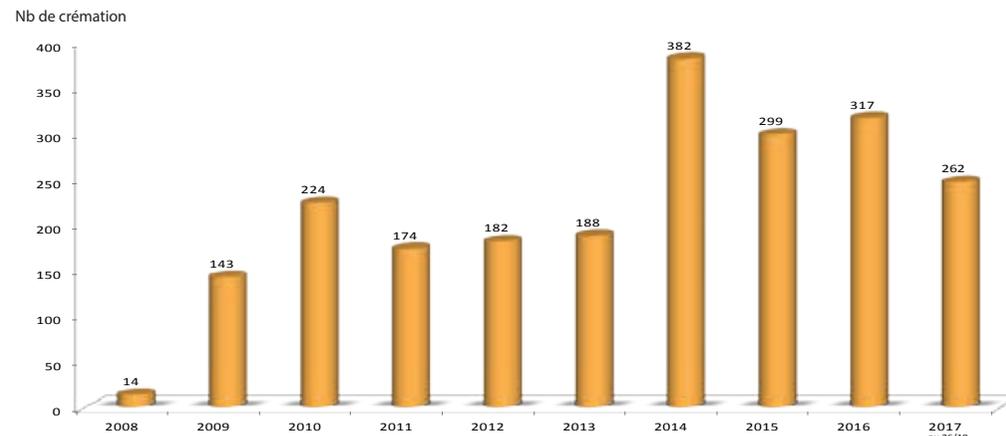
FONCTIONNEMENT

De décembre 2008 à octobre 2017 :

**109** concessions acquises (columbariums et cavurnes)

**205** dispersions

**2 170** crémations



## UN PROJET MENÉ EN COLLABORATION AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA CIVIS

La mutualisation des services de la **CIVIS** a permis de générer des économies en termes d'investissement et de fonctionnement.

La pépinière de la **CIVIS** a fourni une grande partie des plantes nécessaires (hors gazon) à l'aménagement paysager, soit 1 951 plants.

Une équipe de 7 jardiniers a spécialement été composée pour ce projet par la régie du centre funéraire afin de réaliser les plantations (hors fouilles des fosses). Ces jardiniers assurent maintenant l'entretien de ce parc et de la pépinière nouvellement créée à cet effet.

Grâce à une grande collaboration avec les responsables du centre funéraire, les travaux ont pu être menés tout en assurant le bon fonctionnement du centre sur ces trois missions (crémation, veillée et inhumation) et en minimisant les impacts des travaux sur la sérénité du site.



PROFESIONNALISME

ECOUTE

QUALITE



## LE CENTRE FUNÉRAIRE DU SUD

La **CIVIS** a reçu délégation de compétence de ses communes membres en 2002 pour la création de chambres funéraires et d'un crématorium sur son territoire. Inauguré en 2008, le Centre Funéraire du Sud s'inscrit dans une volonté de la **CIVIS** de garantir chaque jour sa mission de service public, en mettant en place les moyens indispensables pour répondre aux besoins de la population réunionnaise.

Les familles ont ainsi à leur disposition une structure d'accueil notablement dimensionnée en termes d'espace et de crémation, conçue pour tous les habitants de l'île, quelque soit leur lieu de résidence.

Le centre funéraire est composé de quatre salons funéraires indépendants permettant l'organisation des veillées dans le respect des traditions, d'une salle d'adieu, d'une salle de crémation, d'une salle de remise des urnes et d'un parc cinéraire destiné à recevoir les cendres des défunts.

### FUNERARIUM

- salons funéraires indépendants et équipés
- salle d'adieu omniculte

### CREMATORIUM

- salle de crémation
- salle de remise des urnes

### PARC CINÉRAIRE

- columbariums
- cavurnes
- jardin des souvenirs

JARDIN DES SOUVENIRS

COLUMBARIUMS

CAVURNES



## LE PARC CINERAIRE

Après la crémation, les proches du défunt doivent choisir le devenir des cendres. Conformément aux dispositions de la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008, la conservation des cendres à domicile est interdite. A cet effet, le parc cinéraire permet aux familles de disperser les cendres dans le jardin des souvenirs, de les déposer dans des cases de columbariums ou dans des cavurnes.

L'extension du parc cinéraire a été effectuée en deux phases ; la plus importante ayant été réalisée en 2016-2017.

### DEUX PHASES DE TRAVAUX

**2012** une petite extension du parc a eu lieu et a consisté en la réalisation de 5 colonnes de columbariums, de 4 cavurnes et de 2 puisards à cendres ainsi que leur accès

**2016** les grands travaux d'extension du parc ont été réalisés pour augmenter les capacités d'accueil du parc cinéraire et rendre le site plus agréable

01/06/16  
au  
01/09/17

La maîtrise d'œuvre a permis la conception et la réalisation des équipements d'accueil des cendres et des urnes nécessaires pour un besoin de fonctionnement de 20 ans, ainsi que l'aménagement de l'espace par un apport d'eau et de plantations adéquates afin d'amener une sérénité sur le site. Ce qui a permis la réalisation de :



**70** columbariums  
(soit 840 concessions)



**210** cavurnes  
(210 concessions)



**3** puisards à cendres



**1** espace de commémoration  
des défunts en dispersion



**1** une stèle des tous-petits



L'ensemble du parc a également bénéficié d'un aménagement paysager important. Des cheminements et allées facilement accessibles avec une signalétique adaptée ont été mis en place ainsi qu'un bassin, un kiosque, un préau, des bancs, des poubelles, le tout dans un espace boisé et gazonné.